Cardif **Élite**

Document à caractère publicitaire et non contractuel

Assurance vie et capitalisation

Meilleur contrat d'assurance vie CGP
Mention spéciale du jury

Label Excellence assurance vie

Parmi les 70 meilleurs contrats d'assurance vie

Top 3 palmarès assurance vie de la gestion privée

Meilleur contrat d'assurance vie

Meilleur contrat de capitalisation

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis et sont sujets à fluctuation, à la hausse comme à la baisse. Offre commerciale de Cardif groupe BNP Paribas.

CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur d'un monde qui change

UNE GAMME ÉPARGNE HARMONISÉE ET ADAPTÉE À CHAQUE PROJET PATRIMONIAL

La gamme CARDIF ÉLITE se décline en 1 contrat individuel d'assurance vie et 3 contrats de capitalisation pour accompagner les souscripteurs dans la constitution et la valorisation de leur patrimoine dans un cadre fiscal avantageux.

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- **Cardif Élite (assurance vie)**
- **Cardif Élite Capitalisation**

Accessible à partir de 15 000 €, le contrat d'assurance vie Cardif Élite et le contrat Cardif Élite Capitalisation sont ouverts à des versements libres dès 5 000 € et 100 € par mois pour les versements réguliers sur l'ensemble des modes de gestion dans le respect de leurs seuils minimum d'accès.

POUR LES PERSONNES MORALES À L'IS

- **Cardif Élite Capitalisation Personnes morales**
- **Cardif Élite Capitalisation Personnes morales 100 % UC**

- **Cardif Élite Capitalisation Personnes Morales** est un contrat à prime unique, accessible aux sociétés patrimoniales ou non opérationnelles dès 250 000 €.
- **Cardif Élite Capitalisation Personnes Morales 100 % UC** est exclusivement investi en unité de compte avec un montant minimum à la souscription de 100 000 € puis 5 000 € pour les versements libres, et 1 000 € pour les versements réguliers.

La souscription est soumise à l'analyse préalable et l'acceptation de nos services.

DES MODES DE GESTION SOUPLES ET COMBINABLES

L'INTÉGRALITÉ DE LA GAMME CARDIF ÉLITE VOUS DONNE TOUTE LA LIBERTÉ DE CHOISIR PARMI **3 MODES DE GESTION :**

MODES DE GESTION	SOCIÉTÉS DE GESTION RÉFÉRENCÉES au 01/10/2023
La gestion sous mandat Disponible à partir de 250 000 €, vous accédez à un large univers d'investissement et bénéficiez d'une gestion entièrement personnalisée en fonction de votre profil d'investisseur.	• Erasmus Gestion • La Financière de l'Échiquier • La Française • Montaigne Capital • Auris Gestion
La gestion déléguée Accessible à partir de 10 000 euros, permet de bénéficier d'une gestion active de son épargne et de l'expertise des sociétés de gestion référencées par Cardif.	• DOM Finance • La Française • Sycomore • Financière de l'Arc • Rothschild & Co • Sanso • Mandarine • Richelieu Gestion • Clartan Associés • Natixis • Tailor • Portazamparc Gestion • First Trust
La gestion libre Pour gérer librement son épargne à travers une gamme financière de plus de **2 200 supports pouvant être associée à des services financiers.**	• OPC • Immobilier • Private Equity • Produits structurés • Actions en direct...

LA GESTION LIBRE : UNE OFFRE FINANCIÈRE ÉTENDUE ET DE HAUT NIVEAU

L'ensemble des contrats de la gamme CARDIF ÉLITE donne accès à :

UNE LARGE SÉLECTION DE SUPPORTS[1]

- **Fonds euros Cardif Assurance Vie**
- **Immobilier :**
  SCPI, SCI, OPCI, Autre FIA[2]
- **Private Equity**
- **Produits structurés**

Et plus de 1 000 actions en direct référencées sur les 15 principaux indices boursiers :

• CAC 40 Index • Euro Stoxx 50
• EuroNext Top 100 • SBF 120
• FTSE 100 Index • MSCI Euro • Swiss Market Index
• Dax Index • Milan MIB 30 Index • IBEX 35 Index
• Stoxx Europe 600

• Dow Jones • S&P 500 • Nasdaq 100

• Topix Core 30 Index

[1] Les investissements sur certains supports en unités de compte sont réalisés dans la limite de l'enveloppe disponible et doivent respecter les limites prévues dans la « Liste des supports » en vigueur au jour du versement ou dans les éventuelles Dispositions spéciales spécifiques à ces supports.

[2] Fonds d'investissement alternatif.

Les informations sur les supports proposés sont disponibles sur le site de l'Assureur : https://document-information-cle.cardif.fr/CGPI

UNE GAMME OPC QUI A DU SENS

Près de 200 sociétés de gestion référencées pour plus de 1 200 fonds, dont **près de 300 labellisés pour donner du sens à son épargne.**

Les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital partielle ou totale, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers.

4 SERVICES FINANCIERS POUR OPTIMISER LA GESTION DE VOTRE ÉPARGNE SANS FRAIS D'ARBITRAGE :

RÉPARTITION CONSTANTE

Garantir le maintien permanent de l'allocation définie au départ (non combinable avec les autres services).

ARBITRAGE PROGRESSIF

Mieux saisir les opportunités de marchés tout en lissant le risque.

OPTIMISATION DES PLUS-VALUES

- Sécurisation/ réinvestissement automatique des éventuelles plus-values.
- Seuil de déclenchement libre (à partir de 5 % et par pas de 1 %).
- Constatation quotidienne.

STOP LOSS ABSOLU ET RELATIF

- Maîtriser les éventuelles moins-values par des arbitrages automatiques.
- Seuil de déclenchement libre (à partir de 5 % et par pas de 1 %).
- Constatation quotidienne.

Offre commerciale de Cardif groupe BNP Paribas.

LA GAMME CARDIF ÉLITE EN SYNTHÈSE

CONTRAT	• CARDIF ÉLITE • CARDIF ÉLITE CAPITALISATION	CARDIF ÉLITE CAPITALISATION PERSONNES MORALES	CARDIF ÉLITE CAPITALISATION PERSONNES MORALES 100 % UC
FORME DU CONTRAT	Individuel		
	Personnes physiques	Personnes morales non opérationnelles	Personnes morales opérationnelles
VERSEMENT MINIMUM	• Initial : 15 000 € • Libre : 5 000 € • Réguliers : 100 €/mois	• Initial : 250 000 € (versement unique)	• Initial : 100 000 € • Libre : 5 000 € • Réguliers : 1 000 €/mois
RACHAT	• Ponctuel : 1 000 € • Programmés : 100 €/mois	• Ponctuel : 1 000 €	
MODES DE GESTION FINANCIÈRE	3 modes de gestion combinables : libre / déléguée (dès 10 000 €) / sous mandat (dès 250 000 €)		
SERVICES FINANCIERS	Répartition constante / Arbitrage progressif / Optimisation des plus-values / Stop loss relatif et absolu		
FRAIS MAXIMUM	• Frais sur versement : 2,75 % • Frais de gestion sur UC : 1 % - fonds en euros : 0,70 % • Frais d'arbitrage : 1 % • Frais d'arrérages de rente : 2,75 % (Cardif Élite)		
GARANTIE EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL*	400 000 € maximum de moins-values, jusqu'aux 65 ans de l'assuré		
GARANTIES OPTIONNELLES EN CAS DE DÉCÈS TOUTES CAUSES*	400 000 € maximum de moins-values jusqu'aux 75 ans de l'assuré		

* Uniquement sur le contrat Cardif Élite (cf. conditions dans les dispositions contractuelles).

POUR DAVANTAGE DE FLEXIBILITÉ, CARDIF ÉLITE PRÉVOIT LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UNE RENTE PERSONNALISÉE

Plusieurs options combinables entre elles

- **RENTE VIAGÈRE SIMPLE**
- **RENTE VIAGÈRE AVEC RÉVERSION**
- **RENTE VIAGÈRE AVEC ANNUITÉS GARANTIES**
- **RENTE VIAGÈRE PAR PALIERS**

DES OPTIONS DE PRÉVOYANCE INCLUSES ET COMPLÉMENTAIRES

- **La garantie décès accidentel incluse dans le contrat d'assurance vie Cardif Élite,** couvre le capital investi net de frais dans la limite de 400 000 € de moins-values jusqu'aux 65 ans du souscripteur.

Des garanties optionnelles complémentaires en cas de décès toutes causes avant 75 ans :

- **La garantie plancher simple** couvre le cumul des versements nets effectués jusqu'à 400 000 € de moins-value.
- **La garantie plancher indexée** couvre le cumul des versements nets indexés au taux annuel choisi à la souscription.
- **La garantie plancher majorée** couvre 120 % ou 150 % du cumul des versements nets effectués

CARDIF Assurance vie, SA au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris
Cardif Assurances Risques Divers, SA au capital de 21 602 240 € - RCS Paris 308 896 547
Sièges sociaux : 1 boulevard Haussmann 75009 Paris, entreprises d'assurance régies par le Code des Assurances
Bureaux : 8, rue du Port, 92728 Nanterre Cedex - France - Tél. 01 41 42 83 00

POL6737 - Création & réalisation : Le Studio Communication France - © Photo : Getty Images -10/2023 - N° ADEME : FR200182_03KLJL

CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur d'un monde qui change